

A quoi sert ce document?

Ce document sert à vous informer sur l'utilisation de vos données personnelles et vos droits.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle?

- C'est une information qui vous concerne.
- Elle permet de vous reconnaître parmi d'autres personnes.

Exemples:

Votre prénom et votre nom



Votre famille



Vos coordonnées



Votre carte vitale

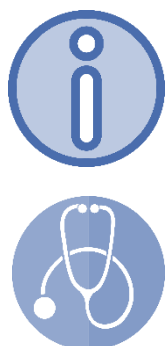


Vos informations de santé



Pourquoi la PMI a besoin de vos données personnelles?

- La PMI a besoin de collecter des informations pour votre suivi médical et/ou celui de votre enfant afin de vous informer et de vous accompagner au mieux.



Comment la PMI protège-t-elle vos données personnelles?

• La PMI prend des mesures pour les protéger:



- Les agents de la PMI gardent vos données secrètes.



- Seules la PMI et l'Assurance Maladie peuvent voir vos données.



- Pour communiquer vos données à d'autres, la PMI doit avoir votre accord.



- La PMI utilise des outils informatiques sécurisés et sécurise ses locaux.



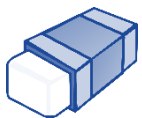
- La PMI garde vos données uniquement le temps nécessaire puis elles sont archivées.

Quels sont mes droits?

• Vous avez des droits sur vos données personnelles:



- Vous avez le droit d'y accéder.



- Vous pouvez corriger ou mettre à jour vos informations.



- Vous pouvez vous opposer à leur utilisation pour une raison qui vous concerne.



- Vous pouvez demander à limiter l'utilisation de vos données pour faire valoir d'autres droits.



- Vous pouvez communiquer votre dossier médical aux professionnels de santé qui vous soignent.

Pour exercer vos droits ou poser une question, il faut écrire au Délégué à la protection des données :



- **Par courriel à :** dpd@valdoise.fr



- **Par courrier postal à :** Conseil départemental du Val d'Oise – Délégué à la protection des données - 2, avenue du Parc – CS20201 Cergy – 95032 CERGY –PONTOISE Cedex.

Vous pouvez aussi faire une réclamation auprès de la CNIL. C'est l'autorité chargée de protéger vos données en France.